



Le 22 mars 2024

TABLE DES MATIÈRES

FINANCES

M. Legacy

L'hon. M. Steeves

M. Legacy

L'hon. M. Steeves

M. Legacy

L'hon. M. Steeves

M. Legacy

L'hon. M. Steeves

LOGEMENT

M. Losier

L'hon. M^{me} Green

M. Losier

L'hon. M^{me} Green

M. Losier

L'hon. M^{me} Green

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

ÉCOLES

M^{me} Landry

L'hon. M. Hogan

M^{me} Landry

L'hon. M. Hogan

SOINS DE SANTÉ

M. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

L'hon. M. Fitch

NORMES D'EMPLOI

M. Coon

L'hon. M. Turner

M. Coon

L'hon. M. Turner

TARIFS D'ÉLECTRICITÉ

M. Legacy

L'hon. M. Holland

M. Legacy

L'hon. M. Holland

M. Legacy

LOGEMENT

L'hon. M^{me} Green

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

FINANCES

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Merci, Monsieur le président. Nous sommes dans la semaine du budget, mais il y a eu une pause dans la session, pause pendant laquelle le ministre des Finances a présenté son compte rendu du troisième trimestre. Nous n'avons pas eu l'occasion de prendre part à une discussion sur celui-ci. Il a mentionné que l'excédent s'élèverait maintenant à 247 millions de dollars au lieu de s'élever à 40 millions ; donc, encore une fois, les prévisions sont positives et en hausse comparativement au trimestre précédent, au cours duquel tout semblait sinistre. Toutefois, le 31 décembre, l'excédent prévu semblait en fait se chiffrer à 517 millions ; je me demande donc si le ministre peut expliquer pourquoi, à son avis, l'excédent, qui était estimé à 517 millions au cours du trimestre précédent, se rapprochera de la prévision maintenant rajustée.

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Merci de la question. J'en prends certainement note. Il y a un moment que les chiffres du troisième trimestre... Je suis désolé. Il y a, je suppose, des limites au nombre de chiffres que je peux mémoriser. Savez-vous quoi? Le budget pour cette année est ce dont nous parlons essentiellement, et je reviendrai sur votre question au sujet du troisième trimestre.

Étant donné qu'il me reste du temps, je vais parler un peu du budget. Près de 3,8 milliards de dollars sont prévus pour notre système de soins de santé, ce qui représente une hausse de 1 milliard de dollars en seulement six ans. Voilà ce que le gouvernement actuel a accompli. Qu'en est-il des 1,4 million de dollars pour l'application MaSantéNB, une application qui est maintenant reproduite par d'autres provinces? Qu'en est-il des 545 000 \$ pour SeamlessMD, des 6,9 millions pour les solutions Lien Santé NB et eVisitNB et des 2,1 millions pour la création de dossiers électroniques de soins des patients à Ambulance Nouveau-Brunswick? La liste se poursuit, car le budget est axé sur les gens du Nouveau-Brunswick. Il s'agit de...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Ah, Monsieur le président, je m'attendais à une réponse préparée à l'avance. Bon, il est très impressionnant que le ministre ait déjà oublié le contenu du compte rendu du troisième trimestre, lequel a été publié il y a environ trois ou quatre semaines. Revenons aux années précédentes. Le ministre a toujours dit qu'il s'agissait du trimestre le plus volatile, surtout en ce qui a trait aux recettes. Que peut nous inspirer confiance? Chaque année, depuis que je suis ici, l'excédent augmente toujours entre le troisième trimestre et la fin de l'exercice. Les écarts se creusent toujours. Selon le ministre, que se passera-t-il cette année pour que cela ne se produise pas? Je crois que la somme de 517 millions de dollars n'est pas le chiffre exact.

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Monsieur le président, je remercie le député d'en face de la question. Oui, il y a

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

toujours des dépenses en cours d'exercice. Bien sûr, il y a toujours des dépenses en cours d'exercice, et il y a aussi des recettes qui viennent du gouvernement fédéral lorsque ce dernier obtient ses résultats. En général, ces résultats sont présentés la première ou la deuxième semaine de décembre, et c'est ce qui a entraîné l'augmentation des recettes que nous avons connue au cours des derniers exercices. Les chiffres sont difficiles à prédire, car elles viennent de l'ARC. Celle-ci fait le travail. Elle perçoit les impôts de cette région du Canada, bien franchement. Elle le fait pour les quatre provinces de l'Atlantique et elle le fait aussi pour l'Ontario. Elle s'occupe de l'impôt, de la perception de la TVH et de la distribution des recettes.

Bon, la TVH est une peu différente parce qu'il s'agit d'une formule. Donc, l'ARC perçoit la TVH, mais si je paye aujourd'hui 15 ¢ de TVH sur un paquet de gomme à un dollar, Ottawa ne nous envoie pas l'argent demain. Les choses ne se passent pas ainsi. L'argent est mis en commun. Une formule compliquée est prévue dans le cas de la TVH, et les recettes sont divisées entre les provinces comme elles y ont droit. Voilà comment le tout fonctionne.

Y aura-t-il donc des dépenses en cours d'exercice? Oui, il y en a toujours. On peut s'attendre à ce qu'il y en ait. Combien? Nous ne le savons pas encore, évidemment.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé.

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Merci, Monsieur le président. Bon, au moment de la présentation du compte rendu du troisième trimestre, le ministre avait en fait envoyé une lettre à la ministre fédérale lui demandant de changer son processus et le rendre plus prévisible, car c'était la seule façon pour les gens d'en face d'arriver à éliminer la variabilité. Toutefois, deux ou trois semaines plus tard, voilà qu'est présenté le budget et que nous entendons un nouveau terme — le ministère tient compte de la « récente trajectoire de croissance » pour minimiser les écarts budgétaires en cours d'exercice. Voilà qui n'a eu lieu que deux ou trois semaines après l'envoi d'une lettre à M^{me} Freeland. Dans quelle mesure pouvons-nous donc nous fier aux nouveaux chiffres contenus dans le budget, maintenant que vous avez un nouveau processus?

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Selon moi, vous pouvez vous fier à la façon dont nous avons géré notre budget au cours des six dernières années. Vous savez, hier, dans le *Edmonton Journal* et d'autres journaux un peu partout au Canada, il a été déclaré que le gouvernement du Nouveau-Brunswick donnait une grande leçon d'établissement de budget. Voilà ce qu'a indiqué le *Edmonton Journal* : une grande leçon d'établissement de budget. Alors, savez-vous quoi? Je pense que les médias d'un peu partout au Canada l'ont reconnu, et il faudrait peut-être que le gouvernement libéral le reconnaisse aussi.

Toutefois, pour revenir à la façon dont nous dépensons l'argent, voici comment nous le dépensons. Voici comment nous le dépenserons cette année, dans le budget présenté cette année. Prenez le ministère du Développement social, par exemple, qui affiche une



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

augmentation de 3,6 %. Cela signifie 7,3 millions de dollars pour les taux d'aide sociale. Les taux sont maintenant rajustés en fonction de l'inflation et de l'IPC, et ils ont aussi augmenté. Il s'agit d'une augmentation de 3,6 % ; cela équivaut donc à 7,3 millions au titre du programme d'assistance transitoire et du programme de prestations prolongées. La somme de 51 millions de dollars est prévue pour la création d'un nouveau supplément mensuel de 200 \$ pour les ménages...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Nous parlons des recettes, et je peux maintenant comprendre pourquoi le ministre est un peu fatigué et désorienté. Il a dû consulter beaucoup de médias d'information pour finalement trouver une manchette positive en Alberta. Je peux comprendre pourquoi il est si fatigué. Toutefois, le fait est qu'il y a apparemment un nouveau processus d'examen des recettes ; donc, comment pouvons-nous être sûrs, encore cette année, que les prévisions de recettes correspondent en fait à ce qui devrait se produire? Nous constatons qu'est prévu un excédent de 40 millions, ce qui met fin au débat sur toute forme de programmes proposés que nous pourrions ajouter au système. Comme dans le cas de l'année dernière, des centaines de millions additionnels pourraient apparaître au cours des prochains trimestres. Donc, comment pouvons-nous être sûrs que, cette année, les projections de recettes sont meilleures qu'elles ne l'étaient l'année dernière?

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Tout d'abord, oui, il est question d'un excédent de 41 millions de dollars. Toutefois, savez-vous quoi? Lorsque l'on s'occupe de milliards de dollars, de millions et de milliards de dollars, il s'agit de chiffres difficiles à concevoir pour les gens. J'ai donc ramené le tout à une forme plus simple. Si l'on ramène le tout à 120 \$, il s'agirait d'un excédent de 41 ¢ dégagé d'un budget de 120 \$. Or, vous parlez de faire des changements avec M^{me} Freeland? Oui, à l'échelon sous-ministériel, nous avons des discussions. Nous essayons de faire en sorte que le tout fonctionne et d'opérer des changements positifs afin que nous n'ayons pas une énorme rentrée d'argent dans... Ne vous méprenez pas — nous aimons la rentrée d'argent. Toutefois, elle doit être prévisible. Elle doit être prévisible et elle doit être prévue dans notre budget. Voilà ce que nous essayons de régler avec le gouvernement fédéral, avec la vice-première ministre.

Entre-temps, il me reste encore quelques secondes ici ; je dois donc parler davantage de mon amie au ministère du Développement social. La somme de 18,7 millions de dollars sera consacrée à la poursuite de la mise en oeuvre des initiatives décrites dans notre plan pour les foyers de soins. Le travail à cet égard se poursuit. Que dire de deux ou trois autres millions pour les personnes âgées...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Questions orales

LOGEMENT

M. Losier (Dieppe, L) : Monsieur le président, la semaine dernière, le premier ministre a indiqué sur Twitter que 5 500 nouveaux logements étaient en cours de construction dans la province. Cette semaine, il semble y avoir selon le budget un manque à gagner de 145 logements, car il y est question de 5 355 logements. Je sais que les additions et les soustractions sont des opérations très difficiles ; je ne vais donc pas... C'est une erreur, j'en déduis que c'est une erreur. Toutefois, j'aimerais savoir combien de ces logements sont des logements abordables et combien d'argent le gouvernement y a consacré.

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale ; ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Selon moi, nous savons tous que de nouvelles constructions commencent tous les jours ; il pourrait donc y avoir un écart dans les chiffres puisque ces derniers changent de temps en temps. Lorsque je reçois des chiffres, parfois ils datent de la fin de janvier et parfois ils datent de la fin de février, entre autres. Les chiffres changent légèrement.

Monsieur le président, nous avons pris une mesure qu'aucun gouvernement n'avait prise en plus de 40 ans, c'est-à-dire rétablir la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick et commencer la construction de logements publics. J'ai écouté la réponse au discours sur le budget hier afin d'être prête à répondre à toute question posée aujourd'hui à cet égard. Des observations sont faites comme quoi nous n'entamions pas de construction. Eh bien, 40 ans, c'est une longue période après laquelle se remettre à la tâche pour lancer des chantiers, mais je peux vous dire que les projets de construction seront portés à la puissance dix cette année. La construction de 187 logements est prévue cet été et commencera immédiatement.

M. Losier (Dieppe, L) : Merci, Monsieur le président.

[Original]

Merci de ne pas avoir répondu à ma question. En sachant que la crise du logement est omniprésente dans la province, la ministre peut-elle préciser lesquels des 5 355 ou 5 500 logements — qui sait quel nombre est le bon — seront construits à l'extérieur de Moncton, Saint John et Fredericton, donc ailleurs dans la province? Merci.

[Traduction]

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale ; ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je ne suis pas tout à fait certaine de ce que le député me demandait lorsqu'il m'a posé la question. Je crois qu'il veut en savoir davantage sur les projets de construction qui sont en

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

cours un peu partout dans la province au lieu de ceux qui le sont dans les trois grands centres. Je peux vous dire que, cette année, parmi les 187 logements que nous construisons, 76 seront des constructions traditionnelles. Nous avons choisi 5 emplacements pour ceux-ci. Nous comptons 97 logements qui seront construits au moyen des techniques de construction modulaire. Onze emplacements sont prévus pour ceux-ci et se trouvent un peu partout dans la province, du nord de la province jusqu'au sud. Nous avons aussi 10 logements additionnels qui seront aussi des constructions modulaires. Nous cherchons les derniers terrains qui pourront accueillir les bâtiments en question.

Je peux vous dire, Monsieur le président, que tout le monde met la main à la pâte. Des possibilités se présentent à nous en ce qui concerne de nouveaux logements abordables et de nouvelles constructions de logements publics. Les promoteurs prêtent leur concours, les municipalités participent aux efforts et tout le monde met la main à la...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Madame la ministre.

M. Losier (Dieppe, L) : Merci, Monsieur le président. Dans le budget, la somme de 3 millions de dollars est mentionnée pour le programme de banque d'aide au loyer, qui est un excellent programme. J'en ai convenu dans le passé. Dans le cas de 750 ménages, une somme maximale de 2 750 \$ pourrait être versée à des personnes du Nouveau-Brunswick qui en ont désespérément besoin. De simples calculs suffisent pour illustrer un déficit de presque 1 million de dollars par rapport aux 3 millions de dollars consacrés à la banque d'aide au loyer. Pouvez-vous expliquer où sera versée la somme de 1 million de dollars?

L'hon. Mme Green (Fredericton-Nord, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale ; ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, PC) : Merci, Monsieur le président. La banque d'aide au loyer est vraiment un bon programme, et je suis contente que vous en conveniez aussi. Elle permet d'améliorer la vie des gens du Nouveau-Brunswick qui subissent des épreuves imprévues. Nous pouvons maintenant intervenir pour leur fournir un peu d'aide afin qu'ils puissent reprendre leur souffle et poursuivre leur vie de tous les jours.

Je peux vous dire que nous avons reçu près de 1 500 demandes pour ce qui est de la banque d'aide au loyer, et nous avons versé plus de 330 000 \$. La subvention moyenne qui est versée est de 1 686 \$. Nous ne donnons pas la subvention maximale à chaque personne, et c'est pour cette raison que les fonds peuvent être optimisés. Il n'y a pas de déficit. Bon, toutes les personnes qui ont présenté une demande peuvent ensuite en présenter une seconde pour obtenir le reste des fonds jusqu'à concurrence de 2 750 \$. Nous optimisons les fonds, Monsieur le président.

Questions orales

[Original]

ÉCOLES

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Monsieur le président, nous avons demandé au gouvernement de financer entièrement un programme d'alimentation en milieu scolaire à l'échelle de la province.

Ce gouvernement continue de fausser la vérité lorsqu'il dit offrir un programme d'alimentation en milieu scolaire dans chaque école du Nouveau-Brunswick. Les écoles de Nackawic, de Dieppe et de Miramichi ont dit qu'elles n'avaient pas de programme d'alimentation scolaire financé par le gouvernement.

Le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance peut-il préciser comment il compte garantir un programme d'alimentation universel aux élèves et compenser les écoles qui n'ont pas le soutien de la collectivité ou d'autres organismes pour mettre en place un tel programme?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci, Monsieur le président. C'est une question qui m'a été posée et qui est quand même assez compliquée. Dans notre budget de l'année dernière, nous avons dépensé 2 millions de dollars pour nous assurer que chaque école qui n'avait pas de programme d'alimentation en aurait un en place. Nous avons assuré un programme d'alimentation dans chaque école pour cette année.

Nous bénéficions vraiment des groupes qui nous aident à nourrir nos enfants. J'attends la promesse du gouvernement fédéral qui a promis, il y a six ans, de donner plus d'argent aux provinces afin de garantir un programme d'alimentation. Cette année, comme on va...

[Traduction]

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[Original]

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

Monsieur le président, il s'agit d'une réponse... Ce n'est pas au gouvernement fédéral de s'occuper de nos enfants au Nouveau-Brunswick. Toutefois, j'ai une autre question pour le ministre.

Parlez à n'importe quel parent au Nouveau-Brunswick qui a des enfants à l'école, et il vous dira que nos salles de classe dans la province sont bondées. Des élèves vont aux toilettes et

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

à leur prochain cours dans des installations mobiles à l'extérieur de l'école. Il semble que le gouvernement a finalement reconnu les défis que pose le nombre d'inscriptions. Le ministre de l'Éducation aurait-il l'obligeance de dire au personnel enseignant, au personnel en éducation et au personnel de soutien si la somme de 18,6 millions de dollars qui est affectée dans le budget aux défis liés à l'augmentation des inscriptions servira à fournir les ressources et le personnel additionnels dont on a désespérément besoin?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je tiens à applaudir le travail des membres de notre personnel enseignant et de notre personnel en éducation qui travaillent très fort tous les jours pour offrir une éducation de qualité à tous nos élèves.

Je tiens à apporter des précisions sur une question. Nos salles de classe ne sont pas bondées. J'ai entendu cela hier. Ce n'est pas nos salles de classe qui sont bondées, mais plutôt nos écoles qui le sont en raison de l'afflux important de personnes qui sont venues s'installer dans notre province. Il s'agit de la plus forte croissance démographique depuis la Confédération, et nous en sommes très chanceux, mais la situation a créé des défis.

Oui, nous avons des classes mobiles. Oui, nous travaillons à divers projets différents. Nous avons annoncé de nombreux projets. Vous savez, il y a deux semaines, j'étais à Campbellton pour confirmer la construction de la nouvelle école. Nous agissons à cet égard. Comme la députée d'en face le sait fort bien, de tels projets ne se concrétisent pas du jour au lendemain. Ils prennent du temps, et nous travaillons assidûment à régler la situation. Merci.

SOINS DE SANTÉ

M. McKee (Moncton-Centre, L) : Monsieur le président, lors d'une récente mêlée de presse, le ministre de la Santé a annoncé la publication à venir du plan pour les soins primaires, lequel est gardé secret depuis longtemps. Toutefois, son ton a peu contribué à inspirer confiance à l'égard de l'efficacité du plan. Dans l'extrait que j'ai lu de sa déclaration, le ministre mentionne que le plan comprendrait un certain nombre de plans différents qui se chevauchent, une description qui soulève d'importantes préoccupations quant à sa cohérence et à sa prévoyance sur le plan stratégique. La déclaration du ministre laisse présager l'adoption d'une approche fragmentaire — au lieu d'une stratégie exhaustive et intégrée —, laquelle ne servira qu'à perpétuer la prise de décisions désorganisée et l'élaboration improvisée de politiques dont est affligé le style de gouvernance du gouvernement actuel. Une vision et une approche structurée sont essentielles à la mise en oeuvre efficace de politiques et à l'obtention de résultats concrets dans les soins primaires. Compte tenu de la situation, je voudrais obtenir des précisions sur plusieurs aspects. Que prévoit exactement le plan pour les soins primaires? Comment a-t-il été élaboré? Quand pouvons-nous nous attendre à sa publication officielle?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je sais que le député d'en face a des visiteurs dans les tribunes ; je m'exprimerai donc très franchement et répondrai à sa question sans trop d'insultes.

Il y a un livre blanc, que nous considérons comme le plan pour les soins primaires. J'ai mentionné les multiples plans. Les soins primaires et l'accès à ceux-ci comportent de multiples facettes, et diverses parties prenantes assument une part de responsabilité à cet égard. Lorsque je parle de divers plans, je parle du plan du gouvernement, intitulé *Stabilisation des soins de santé : Un appel à l'action urgent*. Je pense aux RRS et aux plans annuels qu'elles publient. Les rapports annuels de Vitalité et d'Horizon contiennent des éléments ayant trait aux soins primaires. En fait, Lien Santé NB et EM/ANB sont aussi des éléments...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

[Original]

M. McKee (Moncton-Centre, L) : Monsieur le président, c'est très inquiétant. Le ministère de la Santé est venu devant le Comité permanent des comptes publics et il nous a donné un rapport annuel. Dans ce dernier, il dit avoir un plan pour les soins primaires au Nouveau-Brunswick. Quand on pose des questions afin d'obtenir le plan, on nous dit que ce n'est pas vraiment un plan. On nous dit que c'est un plan par-dessus un autre plan. Cependant, il n'y a pas de vision ni de stratégie.

Aujourd'hui, le ministre nous dit que c'est un livre blanc préparé en consultation avec les diverses parties prenantes dans le secteur de la santé. Toutefois, en réalité, nous parlons aussi aux parties prenantes, et celles-ci nous disent ne pas avoir participé à la préparation d'un plan, d'une stratégie ou d'une vision pour le ministère de la Santé.

En fait, nous avons entendu à la radio ce matin que Vitalité mettra en place son propre regroupement des pratiques de soins à la famille. Ce réseau de santé mettra en place sa propre initiative sans l'aide du gouvernement. Il demande les investissements nécessaires pour mettre le programme en place, mais le gouvernement n'est même pas là pour l'aider. Alors, que fait le gouvernement pour faire de la consultation et pour préparer...

[Traduction]

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, merci beaucoup, Monsieur le président. Je dirais que les 70 millions de dollars affectés aux RRS dans le budget seront assez utiles. En fait, cela sera plus qu'assez utile, car nous avons prévu 20 millions de dollars qui seront destinés aux RRS pour l'amélioration des soins primaires ici au Nouveau-Brunswick. Voilà qui est plus qu'assez utile. Nous rencontrons régulièrement des parties prenantes. Il y a régulièrement de la collaboration et des échanges. Tous les éléments sont pris en compte pour veiller à l'amélioration des soins primaires ici au Nouveau-Brunswick.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Contrairement à ce que le député d'en face dit ici aujourd'hui, un plan cohérent est prévu. Des sommes considérables sont prévues. Un véritable objectif est fixé pour faire en sorte que l'on prenne soin des gens du Nouveau-Brunswick et que ces derniers aient accès à des soins primaires. Que cela soit fait par l'intermédiaire du Programme extra-mural...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. McKee (Moncton-Centre, L) : Monsieur le président, aucun plan n'est prévu. Aucune consultation n'est menée. Si l'on parle aux parties prenantes, elles disent qu'elles n'ont pas participé à la préparation du plan fantôme pour les soins primaires du gouvernement actuel. Je veux savoir quand le gouvernement a l'intention de publier un véritable plan — et non pas un livre blanc ou un plan superposé à un autre plan. Nous savons que le gouvernement avait indiqué en 2021 qu'il veillerait à ce que tout le monde dans la province soit jumelé à un médecin de famille dans un délai de six mois, mais qu'il rate depuis les cibles. Son plan *Stabilisation des soins de santé* a reporté le tout de deux ou trois ans en ce qui concerne chaque catégorie liée aux soins primaires. Le gouvernement actuel a échoué lamentablement.

Je sais pourquoi le gouvernement ne veut pas publier de plan — s'il en a même un. Si l'on parle aux parties prenantes, on entend qu'elles veulent un plan. Elles veulent d'importants investissements. Elles veulent 70 millions de dollars pour les soins primaires, et non pas les 20 millions que le gouvernement actuel y consacre. Le tout avance à pas de tortue. Faites quelque chose. Faites quelque chose et aidez les gens du Nouveau-Brunswick à trouver un médecin de famille.

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, merci beaucoup, Monsieur le président. Je vais féliciter le député d'en face de son intervention théâtrale aujourd'hui. Je suis reconnaissant du petit spectacle.

Monsieur le président, de nombreuses personnes ont été consultées lorsque nous avons élaboré notre plan *Stabilisation des soins de santé : Un appel à l'action urgent*. D'autres plans découlent de ce plan, comme les plans visant la santé mentale et le traitement des dépendances, un plan pour les soins primaires et un plan sur les soins de longue durée pour les personnes âgées. De nombreux plans forment un tout. Ils se complètent les uns les autres comme une mosaïque pour que la situation soit claire au bout du compte et que les gens du Nouveau-Brunswick reçoivent les soins de santé dont ils ont besoin. Nous savons que le tout est incomplet étant donné qu'il reste du travail à faire. Voilà pourquoi nous continuons à recruter des médecins et du personnel infirmier. Nous continuons à faire des investissements, Monsieur le président, et le gouvernement actuel réalise le plus important investissement de tous les temps dans les soins de santé, soit 3,8 milliards de dollars. Voilà une mesure que le député d'en face ne peut nier. Le tout est en cours de réalisation...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

NORMES D'EMPLOI

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Merci, Monsieur le président. Il y a maintenant plus d'un an que j'ai déposé le projet de loi 27 afin d'essayer d'instaurer des congés de maladie payés pour toutes les personnes du Nouveau-Brunswick qui n'y ont pas accès. Le projet de loi a été renvoyé au Comité de modification des lois, qui a tenu des consultations publiques en février 2023, et le comité a recommandé que le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail entreprenne des consultations exhaustives sur les congés de maladie payés et en fasse rapport à la Chambre. Ces consultations ont été menées l'automne dernier, et le rapport a été achevé. La question est la suivante : Qu'est-il advenu du rapport? Le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail expliquerait-il pourquoi il n'a pas fait rapport à la Chambre des conclusions de son ministère sur les congés de maladie payés?

L'hon. M. Turner (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ; ministre responsable de l'Immigration ; ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Notre gouvernement est déterminé à trouver un équilibre entre les employeurs et les employés. En ce qui concerne le rapport, il est important de tenir compte des besoins des travailleurs et des employeurs. Les consultations et le rapport sont terminés, comme l'ont mentionné les parlementaires il y a quelques instants. Honnêtement, notre groupe présentera un compte rendu au comité lorsque nous en aurons la possibilité très bientôt. Le comité recevra le rapport, et nous irons de l'avant à partir de là. Nous vous remercions de la question et nous nous réjouissons à la perspective d'aller de l'avant à cet égard. Merci.

[Original]

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, les travailleurs et travailleuses à faible revenu et vulnérables représentent un pourcentage élevé des personnes qui ne bénéficient pas d'un congé de maladie rémunéré. Si elles ne peuvent pas rester chez elles lorsqu'elles sont malades d'autres personnes tomberont malades. Il est évident que les congés de maladie payés profitent à l'ensemble de l'économie. Non seulement les congés de maladie rémunérés réduisent la transmission des maladies sur les lieux de travail, mais ils diminuent aussi les coûts à long terme pour notre système de soins de santé. Quand le ministre présentera-t-il un projet de loi visant à instaurer des congés de maladie rémunérés?

[Traduction]

L'hon. M. Turner (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ; ministre responsable de l'Immigration ; ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Comme je l'ai mentionné, le rapport est terminé et



Questions orales

il sera renvoyé au comité. À partir de là, nous présenterons des mesures législatives. Parallèlement, il est important de se souvenir que le rapport tient compte des besoins des employeurs et des employés. Les deux éléments sont très, très importants dans l'équation. De nombreux employeurs ont des besoins différents, lesquels doivent être respectés, comme ceux des employés. Évidemment, nous sommes vraiment reconnaissants aux employés des efforts qu'ils déploient pour renforcer la main-d'oeuvre au Nouveau-Brunswick. En même temps, le rapport a été commandé et terminé. Il sera renvoyé au comité, et nous attendrons que le comité nous fournisse sa rétroaction. Puis, nous présenterons des mesures législatives en temps opportun. Merci beaucoup, Monsieur le président. Nous sommes reconnaissants. Merci.

TARIFS D'ÉLECTRICITÉ

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Monsieur le président, nous savons qu'une hausse importante des tarifs est prévue pour Énergie NB. Avant qu'Énergie NB envisage cette hausse, nous nous serions attendus à ce qu'elle essaie de trouver toutes les économies possibles. Je sais qu'on a engagé PricewaterhouseCoopers pour faire le travail à cet égard, un travail qui a probablement coûté très cher. Puis, nous avons entendu une conversation intéressante ce matin au sujet d'un gouvernement qui a à sa disposition un excédent de 1 milliard de dollars et qui impose beaucoup de frais à Énergie NB. Je me demande si des discussions ont eu lieu au sujet de la possibilité de réaliser certaines économies au lieu de s'en prendre directement à la clientèle et de lui causer bien des soucis.

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie ; ministre des Affaires autochtones, PC) : Monsieur le président, à l'intention du député d'en face, je dirais que je suis très content qu'il ait souligné que beaucoup de travail a été accompli par l'entreprise de services publics, un travail qui met en évidence les occasions qui se présentent à elle de trouver des possibilités d'économies. En effet l'entreprise a trouvé des possibilités d'économies de 50 millions de dollars la première année et elle en a cerné d'autres de l'ordre de 50 millions pour l'année à venir. Il s'agit d'un effort important pour faire en sorte qu'elle trouve des possibilités d'économies. Au sein des ressources humaines, des possibilités d'économies ont été cernées. Le député d'en face a demandé si le gouvernement voulait faciliter les choses pour Énergie NB en ce qui concerne les frais et les taxes. Cela m'amène à me poser des questions. Certainement, le député d'en face ne préconise pas que nous facilitons les choses pour Énergie NB et que nous fassions la vie dure aux gens du Nouveau-Brunswick, n'est-ce pas?

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Le ministre semble quelque peu désorienté. Il ne se rend pas compte que les clients sont des contribuables. Cela importe peu. Le fait est que vous avez à votre disposition un excédent de 1 milliard de dollars et que vous pourriez l'utiliser au lieu de simplement augmenter les tarifs.

Ce matin, dans un article, des chiffres ont été présentés. C'est ce qui a en quelque sorte lancé toute la discussion actuelle.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Plus tôt cette semaine, le ministre a donné un chiffre au sujet de la taxe sur le carbone, et il semble que son ministère ne veut pas en parler. Énergie NB ne dit pas la même chose, et la Commission de l'énergie et des services publics (CESP) posent les questions. Il faut donc se demander : À qui le ministre parle-t-il? Où obtient-il ses chiffres? Où obtient-il ses renseignements? J'espère qu'ils ne proviennent pas seulement des notes d'allocation préparées par MM. Poilievre et Outhouse.

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie ; ministre des Affaires autochtones, PC) : Monsieur le président, à l'intention du député d'en face, je dirais que, une chose dont il faut être conscient depuis six ans, c'est que j'écris mes propres notes d'allocation, et je les défendrai à longueur de journée. Je tiens à ce que le député d'en face soit tenu responsable de parler d'un excédent de 1 milliard de dollars. Un tel discours fondé sur des faussetés cause des problèmes dans la province puisque les gens pensent que nous sommes assis sur un matelas sous lequel se trouvent 1 milliard de dollars. Ce n'est absolument pas vrai — rien ne saurait être plus loin de la vérité.

Dormiez-vous pendant la présentation du budget lorsque notre ministre des Finances a mentionné des recettes s'élevant à 13,3 milliards de dollars, des dépenses atteignant 13,3 milliards et les augmentations qui y étaient liées? Nous avons accompli un travail exceptionnel quant à la gestion des finances, à la réduction de la dette, et nous avons ensuite pris les excédents et les avons réinvestis dans les gens du Nouveau-Brunswick, dans des mesures visant l'abordabilité et dans l'efficacité énergétique. Donc, pour les futures présentations de budget, je vous suggèrerais de porter des cloches, d'avoir des sifflets ou de prendre de grands moyens, car l'opposition a de toute évidence dormi pendant votre présentation.

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Monsieur le président, nous donnerons au ministre de toute chose l'occasion de laisser ralentir son rythme cardiaque. Pour répondre à sa question, je peux dire que je n'ai pas dormi pendant le budget, mais cela a été difficile. Je vais dire que cela a été fort difficile — cela l'a été.

LOGEMENT

Toutefois, je tiens effectivement à revenir à la ministre du Développement social simplement pour préciser un élément. Je tiens à dire à la ministre qu'elle a des supporteurs ici. Dieu seul sait que nous voulons que les projets de logement se concrétisent — nous voulons effectivement que les projets de logement se concrétisent —, mais nous pouvons seulement nous en tenir à ce que nous voyons et à ce qui est écrit.

Dans le budget, un plan triennal de 100 millions de dollars était prévu, et, au titre du budget, la somme prévue à cet égard n'est toujours que de 33 millions, bien que seulement 5 millions aient été dépensés jusqu'à présent. Si tout le monde dans votre ministère est prêt en fait à déployer des efforts à la puissance dix et à procéder à des travaux de



Questions orales

construction, on s'attendrait à ce que, pour rattraper le retard, le budget soit d'environ 61 millions de dollars, pour récupérer le temps perdu. Donc, déploierons-nous effectivement plus d'efforts cette année, ce qui signifie que le budget serait dépassé, ou ferons-nous simplement ce qui est prévu, ce qui correspondrait à 33 millions?

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale ; ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, PC) : Merci, Monsieur le président. Je tiens simplement à remettre la somme de 5 millions de dollars en contexte. C'est la somme qui a été indiquée, mais beaucoup de choses se sont produites depuis le début du trimestre en cours ; il est donc possible que la somme de 5 millions soit dépassée lorsque nous arriverons à la fin de l'exercice financier. Ainsi, les 100 millions de dollars sont destinés à la construction de logements publics. Cela ne change pas. Nous avons maintenu la somme de 33 millions cette année, mais plus de possibilités se présenteront.

Cela ne fait aucun doute. Nous avons une boule de neige, elle se trouve à mi-pente, et elle grossit vraiment beaucoup. Par conséquent, lorsque nous avons établi le budget, nous avons maintenu les 33 millions et avons prolongé d'une année additionnelle la période visée par le plan.

Toutefois, Monsieur le président, beaucoup de possibilités se présentent. La construction de 187 logements est prévue cet été. Nous avons la possibilité d'en construire probablement 40 ou 80 de plus. Il s'agit de discussions qu'il me faudra avoir avec mes collègues, mais le gouvernement actuel appuie les mesures en matière de logement. Nous avons une équipe à la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick qui accomplit un travail incroyable. Elle a fait énormément progresser le dossier, et j'attends avec beaucoup d'impatience le printemps et le moment où nous commencerons à installer des gens dans de nouveaux logements. Merci, Monsieur le président.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : La période des questions est terminée.